

MASTER

Mention : Santé publique

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des missions et gestion de projets dans le domaine de la santé publique - Pilotage/gestion de projets en santé publique (épidémiologie, biostatistique, recherche clinique et/ou interventionnelle, informatique de santé...) dans le respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur - Communication et valorisation en interne et en externe des productions et des actions engagées en santé publique - Pilotage/coordination à la coopération en santé publique sur un territoire, au sein d'un organisme, dans le cadre d'une intervention - Elaboration des politiques publiques dans le champ de la santé publique et pilotage des orientations stratégiques afférentes - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'une évaluation d'impact sur la santé d'une politique ou d'un projet 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Repérage et alerte sur des dégradations de la santé, ou de ses déterminants en vue de proposer des actions d'amélioration - Aide à la décision en santé publique - Veille professionnelle et scientifique dans le domaine de la santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une recherche bibliographique dans un domaine en lien avec la santé publique - Situer l'action et les enjeux d'un projet dans un contexte de santé publique - Identifier les acteurs de santé publique et les impliquer dans l'élaboration d'un projet de santé publique - Elaborer des outils de conduite, d'animation, de suivi et d'évaluation de projet dans un domaine en lien avec la santé publique - Assurer le suivi des étapes du projet - Mettre en oeuvre l'évaluation, analyser les résultats - Communiquer sous une forme appropriée les conclusions et les préconisations d'actions en santé publique - Identifier les acteurs de santé publique en tenant compte des principes et finalités des différentes fonctions/domaines en santé publique et les impliquer dans l'élaboration d'un projet de santé publique - Promouvoir une culture de collaboration avec une équipe, des collaborateurs, des parties-prenantes de cultures disciplinaires différentes pour aborder les déterminants de la santé de manière efficace et pérenne - Promouvoir les approches pluridisciplinaires de santé publique - Développer une démarche critique ou d'évaluation dans un domaine en lien avec la santé publique - Communiquer des données et/ou des résultats d'études en santé publique en s'adaptant au public visé, de cultures disciplinaires différentes <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	